

mes vers la mi-avril avec l'arrivée des unités népalaises et norvégiennes, et atteignait à la fin du mois le total prévu de 4 000 hommes avec l'arrivée des contingents sénégalais et nigériens, le général Ensio Siilasvuo, Coordonnateur en chef des missions de maintien de la paix des Nations Unies au Moyen-Orient, amorçait l'exécution de son plan consistant à déployer les troupes au sud du Litani au fur et à mesure du retrait des forces israéliennes.

Cependant les ennuis continuaient. Dans les premiers jours de mai, des unités françaises et sénégalaises stationnées à la pointe occidentale de la ligne près de Tyr devaient essuyer des combats, qui firent plusieurs victimes dans leurs rangs, en tentant d'empêcher l'infiltration de Palestiniens armés et de musulmans de gauche, tandis qu'à l'autre bout de la ligne, aux environs de Marjayoun, l'unité norvégienne décidait qu'elle n'avait pas le droit d'empêcher l'entrée et la sortie des milices locales chrétiennes armées étant donné qu'il s'agissait de Libanais. Pendant ce temps, les contingents iraniens et népalais stationnés au centre de la ligne tâchaient d'éviter d'avoir à prendre position dans un sens ou dans l'autre. On rapportait par ailleurs que les officiers de divers contingents se plaignaient que les ordres en provenance du Secrétariat des Nations Unies étaient «contradictoires, confus et peu réalistes». L'interprétation générale du mandat et son application aux cas particuliers constituent un problème commun à la plupart des opérations de maintien de la paix, plus particulièrement lorsque celles-ci sont lourdement chargées de considérations politiques, comme à Chypre et au Congo. Sans compter qu'il est difficile d'interpréter le principe de «l'usage de la force en cas de légitime défense» lorsqu'une application stricte du mandat par l'officier en charge peut provoquer une action armée de la partie en cause.

La fréquence de ces incidents, où entraient des facteurs tels le principe de l'usage de la force, l'étendue et la configuration du territoire à surveiller et le caractère délicat et parfois dangereux des tâches à accomplir, devait convaincre le Secrétaire général de réclamer, à son retour d'une tournée dans la région, une augmentation des effectifs de la Force pour les porter de 4 000 à 6 000 hommes. Le Conseil de sécurité donna son assentiment le 3 mai et Fiji, l'Iran et l'Irlande acceptèrent de fournir les contingents nécessaires. Le Secrétaire général demanda également des troupes à la Roumanie et à plusieurs autres pays de l'Europe de l'Est. Il essuya un refus dans chaque cas, mais il fut au moins en mesure de rapporter au Conseil de sécurité qu'il

avait essayé par tous les moyens d'équilibrer la composition de la FINUL.

Les considérations politiques

Tandis que la FINUL rencontrait de la résistance sur le terrain dans ses efforts pour déployer ses forces dans toute la région située entre le Litani et la frontière israélienne, et qu'elle se heurtait à des difficultés continues dans l'exécution des autres aspects de son mandat, la plus grande partie de l'activité des Nations Unies se concentrait sur le plan politique. Le général Siilasvuo, le général Erskine, M. Kurt Waldheim et son sous-secrétaire M. Roberto E. Guyer utilisaient tous leurs talents, au cours de fréquents voyages à Beyrouth, à Damas et à Jérusalem, pour convaincre le Liban, la Syrie, Israël et l'OLP de coopérer afin de permettre à la FINUL de remplir son mandat. On pressait Yasser Arafat de suspendre toute action hostile dans le secteur Sud; l'ambassadeur de France à Beyrouth eut également des discussions avec M. Arafat dans ce sens. Mais la pression la plus convaincante devait venir de la Syrie qui, en dépit du pacte de défense réciproque qui la liait à l'OLP et de son opposition radicale à Israël, interdit tout mouvement de troupes et toute aide matérielle à l'OLP au Sud-Liban. Arafat ayant fini par céder, on conclut des aménagements propres à éviter les incidents.

Pendant ce temps, l'ONU et les États-Unis pressaient vivement le gouvernement israélien de retirer rapidement la totalité de ses troupes. Le 6 avril, Israël finit par consentir à un retrait progressif dont la première étape était achevée le 14 avril, libérant le secteur est situé au sud du Liban, près des hauteurs du Golan. Mais la lenteur de l'opération devait amener le Koweït à réclamer avec insistance, au nom de tous les pays arabes, une réunion du Conseil de sécurité afin que celui-ci adopte une position ferme à l'égard de cette situation; au même moment, les États-Unis accusaient Israël d'avoir violé les accords en utilisant des armes américaines dans le conflit libanais, et le Secrétaire général lançait son troisième appel en faveur d'un retrait israélien, rapide et total. Au 30 avril, les forces israéliennes avaient abandonné des positions couvrant 65 p. cent de la zone d'occupation initiale, et avaient été aussitôt remplacées par des éléments sénégalais, français, iraniens et suédois. Enfin, le 13 juin, le Secrétaire général était en mesure de rapporter que toutes les troupes israéliennes avaient quitté le Liban et que la FINUL avait rempli la première partie de son mandat. Il restait cependant à résoudre la question du rétablissement de